

SECTION I - ENVIRONNEMENT

CARPENTRAS, LE

MF/NP

N° 80.

A R R E T E

portant sursis à statuer sur la demande présentée par la Société CARNAUD COFEM pour l'implantation d'une usine de fabrication de boîtes de conserves métalliques à CARPENTRAS au lieu dit "Terradou"

Le Préfet,
Commissaire de la République
du Département de Vaucluse
Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'Environnement ;

Vu le décret du 21 septembre 1977 pris pour son application ;

Vu la nomenclature des installations classées annexée au décret modifié du 20 mai 1953 ;

Vu la demande présentée par la Société CARNAUD COFEM en vue d'être autorisée à implanter une usine de fabrication de boîtes de conserves métalliques au lieu dit "Terradou" à CARPENTRAS.

Vu les pièces et plans produits à l'appui de cette demande ;

Vu les avis émis par les Directeurs Départementaux de l'Agriculture, de l'Équipement, des Affaires Sanitaires et Sociales, du Travail et de l'Emploi, de la Protection Civile et l'Architecte des Bâtiments de France ;

Considérant qu'il importe en outre de connaître l'avis de l'Ingénieur Subdivisionnaire des Mines, Inspecteur des Installations Classées et du Conseil Départemental d'Hygiène ;

Vu l'arrêté n° 714 bis du 28 février 1985 portant délégation de signature à Monsieur le Sous-Préfet, Commissaire Adjoint de la République de l'Arrondissement de CARPENTRAS ;

A R R E T E :

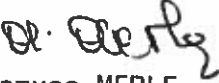
ARTICLE 1er : Il est sursis à statuer sur la demande présentée par la Société CARNAUD COFEM pour une durée de trois mois à compter du 11 juillet 1986.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Maire de CARPENTRAS et notifié à l'intéressé par les soins du Maire ainsi qu'à l'Ingénieur Subdivisionnaire des Mines.

CARPENTRAS, le 8 JUIL. 1986

Pour ampliation

P/Le Sous-Préfet
Commissaire adjoint
de la République
L'Attachée Déléguée


Maryse MERLE

P/Le Préfet,
Commissaire de la République
Le Sous-Préfet,
Commissaire Adjoint de la République

Signé

Claude d'HARCOURT